

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mai, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 16h, sous la présidence de Mme Cécile CURTET, Maire.

PRESENTS : C. CURTET, V. CAZAUX, J. BRAISAZ, M. SIBILLE, G.-C. VISCI, M. FOUILLE, L. GAUDE, S. VALLON, E. DAVID-CAVAZ, D. BALME, M.-F. ORTHOLAND, T. LE FORESTIER, G. LAYDEVANT, D. METZGER, R. CONTARD, P. BERNARD

EXCUSES : F. DIAZ (procuration pour P. BERBARD)

ABSENTS : C. SCORDEL, J.-C. MICHAUD

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Marianne FOUILLE

Convocation du 07 mai 2024

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE
ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

Vu les articles L 2122-4, L 2122-4-1, L 2122-5, L 2122-6 et L 2122-7-2, L 2122-12 et L 2122-13 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 24/12052024 du 12 mai 2024 portant fixation du nombre d'Adjoints au Maire,

Considérant qu'il doit être procédé à l'élection des cinq (5) Adjoints au Maire, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que conformément aux modalités de vote de l'élection des Adjoints au Maire, après un délai de 5 minutes laissé aux candidats pour le dépôt des listes, Madame le Maire informe l'Assemblée délibérante de la composition des listes, déposées, à savoir ;

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Liste Cécile CURTET

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote dans l'urne. Considérant qu'il a été procédé au dépouillement par Philippe BERNARD et Emilie DAVID-CAVAZ,

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 17

Nombre de bulletins déclarés nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 10
Liste Cécile CURTET : 15 voix

Sur le rapport de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- PROCLAME élus les Adjoints au Maire candidats figurant sur la liste de Cécile CURTET et dit qu'ils sont immédiatement installés dans leur fonction

- DIT que les Adjoints au Maire prennent rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent ci-dessous :

1ère Adjointe : Valérie CAZAUX

2ème Adjoint : Joël BRAISAZ

3ème Adjointe : Mylène SIBILLE

4ème adjoint : Gian-Carlo VISCI

5ème Adjointe : Marianne FOUILLE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

**Le Maire,
Cécile CURTET
Le 12 mai 2024**

